



ZONE DE DISTRIBUTION : ADOUR COTEAUX

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ARGADOS, PUIITS 4 DE HIIS 2, PUIITS 5 DE HIIS 2, PUIITS 6 DE HIIS 2, PUIITS 7 DE HIIS 2, PUIITS SYNDICAT (REALIMEN.), SOURCE HOUNT NEGRO. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 20669 personnes sur 12 communes. Le responsable des installations est : « SM AEP ADOUR-COTEAUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SM AEP ADOUR-COTEAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **45**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est de 50 milligrammes/L.

Nombre de prélèvements : **39**
Valeur moyenne : **13,9 mg/L**
Valeur maxi : **22 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme pesticides regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Nombre de prélèvements : **6**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **274**
Valeur maxi : **0,015 microgramme/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **45**
Valeur maxi : **0,51 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **15,3 °f**
Valeur maxi : **16 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 01/05/2025

UDI 065000757

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres ou familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.